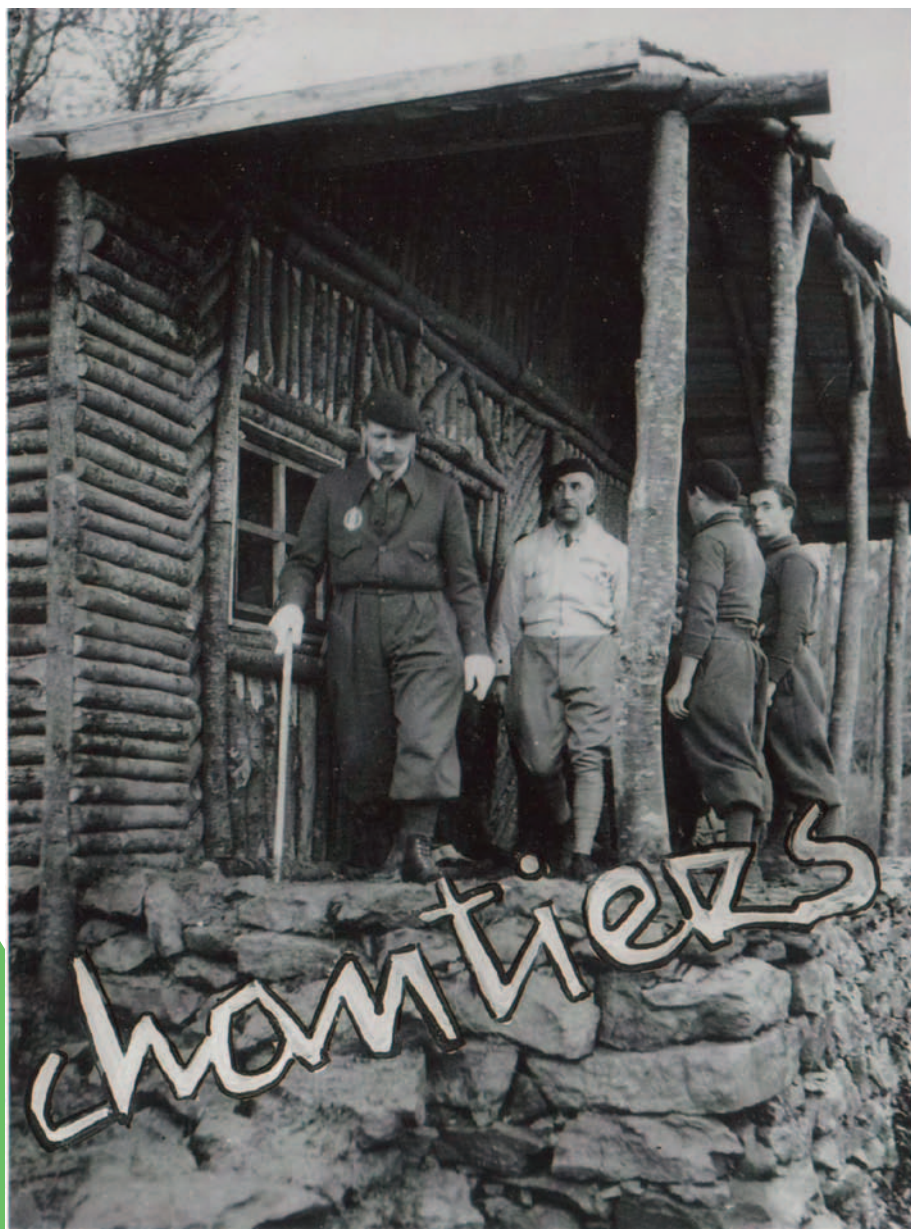


# Quand MÊME !



Bulletin de liaison  
de l'Association  
Mémoire des Chantiers  
de la Jeunesse Française

# sommaire

Le mot du président.....	2
Echos du musée et Autres communiqués .....	3
Assemblée Générale 22 et 23 septembre 2012 Châtel-Guyon.....	3
Lu avec vous .....	4-5
Les Chantiers de Jeunesse de M. Olivier FARON.....	6
Camp De HATTINGEN témoignage du commissaire adjoint Guy Meston .....	6-7
Nos peines.....	6
Distinction .....	8
Questions/réponses .....	8-9
Articles et publications.....	10
Vie et mort du soldat .....	11-12-13
Photo à identifier Nom, lieu, date .....	13
Implantation des sites chantiers (63).....	13
Annuaire des Chantiers de la Jeunesse 15 novembre 1942 .....	14
Groupement 7.....	15
Groupement 14, moitié du Groupement 4 .....	16

En encart : Convocation et programme  
Assemblée Générale 2012 à Châtel-Guyon



Photo de couverture :  
Groupement 7 – 19/11/1940  
Visite du Général  
de la Porte du Theil  
Rumilly (Haute-Savoie)

AMCJF est une association loi 1901,  
Enregistrée à la sous-préfecture de Riom,  
sous le n° w 63400161  
dont le siège administratif est à :  
179, rue Charles Gide - 34670 BAILLARGUES

Adresse du Comité de Rédaction :  
M. Floran - 34, rue de la Chapelle-Saint-Don  
63200 RIOM  
Mail : plenitude2009@hotmail.fr

# Ouf !

Chers Amis,

Nous vivons une période difficile ; bien sûr, rien de comparable avec ce que vous avez vécu !

Pourtant, la plupart des gens doivent se battre tous les jours pour survivre ; c'est une guerre économique que nous vivons ; elle fera autant de dégâts, sinon plus, et il n'est pas sûr que nous nous en relevions sans traces ; ce qui est sûr, c'est que personne ne sait aujourd'hui comment et quand cela se terminera.

Mais il faut pourtant relever la tête et continuer, comme vous avez su le faire en son temps ; il serait bon de montrer votre exemple à beaucoup.

Pour ma part, je garde espoir en la nature humaine ; et je sais que nous nous relèverons, comme vous l'avez fait.

Passons à des choses plus agréables : notre Assemblée Générale aura lieu à Châtel-Guyon en Septembre et nous vous espérons nombreux.

Sachez que vous serez totalement pris en charge dès votre descente de train par toute notre équipe ; demandez à vos enfants de vous mettre dans le train, nous vous récupérerons à l'arrivée. Et ensuite nous vous « bichonnons » !

Nous vous promettons un séjour des plus agréables ; consultez le programme !

Dans cette attente, toute l'équipe AMCJF vous souhaite de passer un bel été ; restez à l'ombre !

Amitiés « Chantiers »

Michel LEBOST  
Président

**Bientôt en ligne le nouveau site AMCJF  
« Chantiers de la Jeunesse Française »**

Ce site pour vous, pour dialoguer,  
pour répondre à vos questions.  
Pour accéder à celui-ci, il faudra taper  
dans la barre de recherche Google :  
« chantiers de la jeunesse française »

# ÉCHOS DU MUSÉE ET AUTRES COMMUNIQUÉS

## Bilan 2011

En 2011, le musée des Chantiers de Jeunesse 21, rue du Commerce à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) a accueilli 203 visiteurs (203 également en 2010), soit 148 entrées adultes à 2€, aucune entrée étudiant à 1€ (1 en 2010) et 55 entrées gratuites.

Aucun visiteur étranger (3 Belges en 2010, 1 Allemand et 1 Anglais en 2009).

Pour 2011, les recettes (entrées, ventes d'articles sur place, tronc de soutien) se sont élevées à 1035,45€ et les dépenses à 70,47€ (sans compter l'assurance des locaux payée directement par la trésorerie de l'AMCJF), ce qui a permis un crédit de 964,98€.



Musée de Châtel-Guyon et Christian POUSSE conservateur  
(photo prise par M. CAYREYRE, visiteur)

## Ouverture saison 2012

Le musée est ouvert tous les samedis, de 14 h à 18 h, du 26 mai au 29 septembre.

## Un nouveau livre sur les Chantiers

Guy Rolland, ancien des Chantiers, vient de publier le livre *Mémoire de Tronçais et d'aillieurs – Les méthodes*

*Chantiers de Jeunesse dans la formation des hommes.*

Son coût est de 21€ + frais d'envoi.

Pour se procurer cet ouvrage, il convient de prendre attache auprès de la Société des écrivains, Service des commandes, 14, rue des Volontaires, 75015 PARIS. Tél. 01 53 69 65 33.

## Recherches concernant le Groupement de Jeunesse 5 bis

En septembre 1940, se trouvait à Longue, commune de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), le Groupement ou Camp de Jeunesse 5 bis.

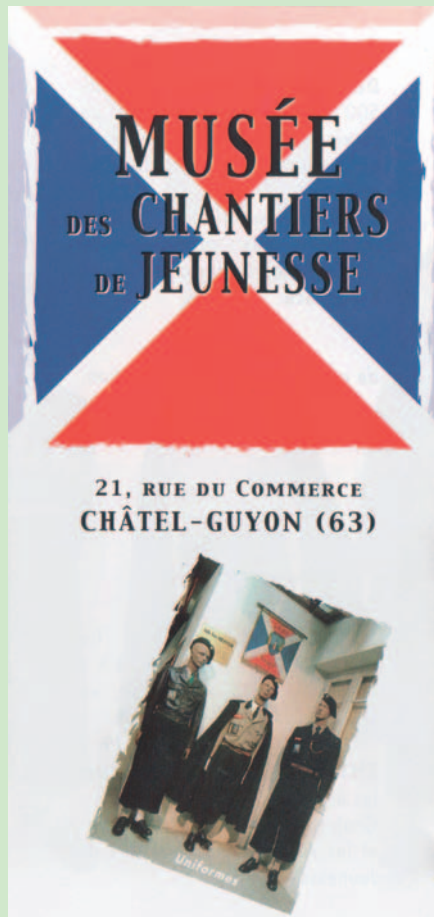
Monsieur Sommeville domicilié 203, rue des Orleaux à Longue 63270 Vic-le-Comte (tél. 04 73 39 74 34) recherche tous renseignements et toutes documentations sur ce camp qui n'aurait duré que peu de temps.

Un numéro du magazine L'Illustration de l'été ou de l'automne 1940 comporterait un article sur ce groupement.

## Ils ne s'étaient pas vus depuis 70 ans !

Le quotidien La Montagne du 4 décembre 2011 et la chaîne de télévision FR 3 Limousin ont relaté les retrouvailles de deux vétérans de 1942 du Groupement 24 (Le Pourquoi pas ?) situé à Lodève (Hérault).

Il s'agit de René Vialle, du Gros-Chastang (Corrèze), 89 ans, et d'Henri Lafeuille, d'Ally (Cantal), 88 ans, le premier étant soigné par Nadine, la fille du second... ce qui a permis leur rencontre fortuite et l'évocation de leurs souvenirs de Saint-Guilhem-le-Désert, lieu d'implantation de leur groupe. Amitiés Chantiers à tous deux.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22 et 23  
septembre 2012  
Châtel-Guyon

## Election des membres du Bureau de l'AMCJF

L'Assemblée générale de notre Association verra le samedi 22 septembre 2012 après-midi le renouvellement du Bureau à l'exception, bien évidemment, du Président d'honneur.

Toute personne intéressée doit présenter sa candidature en écrivant au secrétariat de l'AMCJF à l'adresse du Comité de rédaction, page 2 de Quand même !

Conformément aux statuts, **chaque postulant devra être à jour de sa cotisation au moment du vote.**

Les postes sont : Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire administratif, Conservateur du Musée, Secrétaire chargé de la Mémoire.

Tout candidat peut postuler jusqu'au 31 août 2012.

Il est programmé pour le lendemain matin de l'Assemblée générale, soit le dimanche 23 septembre 2012, une attraction particulièrement originale : l'ascension du grand volcan d'Auvergne en train. (suite page 4)



L'accès au sommet du Puy-de-Dôme en train

(suite de la page 3) En effet, le train à crémaillère *le Panoramique des Dômes*, dont la mise en service est prévue pour mai ou juin 2012, est un transport électrique qui remplace l'accès routier et la circulation de voitures, navettes et autocars vers le sommet du Puy de Dôme.

La voie ferrée emprunte l'ancien axe routier afin de ne pas dénaturer le site.

Ce train, doté d'une excellente vue panoramique, d'où son nom, silencieux pour respecter les bruits de la nature, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le trajet long d'un peu plus de 5 kilomètres dure environ 15 minutes.

Une gare souterraine, un restaurant et une brasserie accueillent tout en haut le visiteur.

Grâce à son 3<sup>e</sup> rail central cranté, ce 4<sup>e</sup> train à crémaillère de France (4 rames de 45 tonnes) peut fonctionner toute l'année, même par temps de neige et verglas. Le champion du monde de saut à la perche **Renaud Lavillenie** en est le parrain.

## LU AVEC VOUS

*Les Chantiers de Jeunesse – Avoir 20 ans sous Pétain* par Olivier Faron, Editions Grasset et Fasquelle, 2011. Prix : 20,50 €



Ce livre ne peut être présenté en quelques lignes, une analyse s'impose. Celle-ci est en fait une **synthèse des critiques négatives et positives** communiquées par nos lecteurs, anciens des Chantiers de Jeunesse essentiellement.

### Manque de rigueur

Voilà un ouvrage qui est sorti le 3 novembre dernier **sans être actualisé** ; en effet, Olivier Faron, docteur en histoire, écrit (page 329) : « ... il n'y a plus rien à voir aujourd'hui à Châtel-Guyon concernant les Chantiers de Jeunesse ».

L'auteur ne sait pas qu'au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 il y a eu la réouverture du musée des Chantiers ; l'on en est, en 2012, à sa 4<sup>e</sup> saison avec, à chaque fois, plus de 200 visiteurs... des connaisseurs pour la plupart.

Il ne sait pas également que sur la Place de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse Française il n'y a pas que des camping-cars (page 329) mais est **érigée, depuis 1979, une stèle en pierre de lave, appelée Pierre de l'Amitié** avec, sous son socle, l'histoire de l'origine des Chantiers écrite de la main même du général de la Porte du Theil. Merci aux Vétérans de la Musique Nationale pour cette stèle, à l'endroit où se trouvait leur baraquement.



La pierre de l'amitié à Châtel-Guyon

Visiblement, l'auteur paraît n'être jamais venu à Châtel-Guyon. Il est honnête à cet égard, il indique en note (page 319) qu'il a reçu un courrier du maire de cette ville en **décembre 2004**. A cette date, en effet, le musée était fermé, les personnes s'en occupant habituellement étant décédées pour les unes, très malades pour les autres. **Mais, ces derniers mois de 2011**, avant de faire paraître son livre, il aurait pu, **il aurait dû se renseigner**. Il y a là un manque de rigueur manifeste que l'on retrouve d'ailleurs en plusieurs endroits du livre.

Les choses ne sont pas immuables, l'auteur a l'air de l'oublier, et comme le dit l'*Ecclésiaste* (Qohélet en hébreu) « *il est un temps pour*

*démolir et un temps pour construire* » (III, 3). En cherchant à actualiser ses connaissances monsieur Faron aurait appris que l'ANACJF, l'Association Nationale des Anciens, s'est autodissoute en 2009 et que, cette même année, fin juillet, le conservateur du musée, notre ami **Christian Pousse**, a déposé les statuts de notre Association, l'AMCJF, à la sous-préfecture de Riom (Puy-de-Dôme), à l'endroit même – et c'est particulièrement symbolique – où ceux de l'ADAC (première « Association des Anciens des Chantiers ») avaient été déposés en 1941.

### Erreurs, contrevérités et irrespect

Connaître l'AMCJF et prendre attache avec nous auraient évité à l'auteur d'écrire des erreurs et des contrevérités. Son livre qui est présenté comme « la première étude exhaustive des Chantiers » et qui ne l'est pas, loin s'en faut, aurait gagné en sérieux.

Non, le chef du Groupement 35 de Labruguière (Tarn) ne s'appelle pas Henri BIA-BAUD (pages 24, 310, 318, 339, 361) mais **Edmond HENRY-BIABAUD**.

**Non, le Groupement 26, en novembre 1942**, n'était pas à la fois dans la Creuse à Felletin (page 337) et à Sauveterre près de Saint-Gaudens (page 339) ; **il était à Sauveterre** et n'est venu à Felletin que début avril 1943 sur ordre des Allemands.

Des Anciens ont été très **choqués** de voir avec quelle **désinvolture** est nommé le général de **la Porte du Theil** dans ce livre. Monsieur **Faron** l'appelle tout au long de l'ouvrage « La Porte ». Que dirait-on si dans un ouvrage sur le général **de Gaulle** l'auteur écrivait à longueur de pages, comme c'est le cas ici, « *Gaulle a dit, Gaulle a ordonné* » ? Le lecteur, assurément, et c'est humain, se ferait un avis négatif sur l'auteur.

A la page 190, on, trouve « *Une fois revenu en métropole, La Porte conseille à Pétain de ne pas gagner l'Afrique du Nord alors que certains le poussaient à le faire* » avec en note qu'il s'agit d'une citation du livre *Histoire de Vichy* de Jean-Paul Cointet, Paris, Perrin, 2003, page 269.

**Il s'agit là d'une légende qui ne tient pas la route** ; cela a été démenti en son temps par **de La Porte du Theil** (notamment lettre du 4 juin 1966 adressée à **Robert Hervet** et citée dans *Les Cahiers du CERP* n° 1, 1979, pages 16 et 17) et **démenti également par**

**les dates.** En effet, le débarquement allié en Afrique du Nord ayant commencé le 8 novembre 1942 et l'invasion de la zone libre par les Allemands ayant eu lieu le 11 du même mois, c'est du 9 au 11 que **Pétain** a hésité, les uns dans son entourage l'encourageant à partir, les autres lui disant de rester. **De la Porte du Theil ne pouvait pas l'influencer, il n'était pas là** ; il se trouvait en Afrique du Nord et n'est arrivé à Vichy que le 12 vers 10 heures... et pour **Pétain** il était trop tard pour partir, les Allemands le surveillant et verrouillant tout.

### Relativisme et subjectivité

L'auteur, qui se veut intellectuellement honnête, écrit tout et son contraire pour faire plaisir, semble-t-il, aux uns et aux autres ; c'est comme cela que des Anciens ont senti ce livre. Pour les uns, Olivier Faron est dans l'air du temps en faisant preuve de relativisme, autrement dit on met tout au même niveau, pour d'autres il manque simplement d'objectivité.



Stèle des chantiers de la marine à Narbonne-Plage

Après avoir quelque peu encensé **de la Porte du Theil**, l'auteur paraît regretter le non-lieu de 1947 rendu en sa faveur et écrit (page 312) : « *De la fin du printemps 1943 à janvier 1944, il a en effet été témoin mais surtout acteur d'une spirale infernale, celle d'un soutien aux activités de l'occupant de plus en plus prononcé, qui a nui gravement aux intérêts de la nation tout entière et a menacé l'intégrité de nombre de ses concitoyens. Cela, la Chambre d'instruction près de la Haute Cour de justice n'a pas pu ou n'a pas su le constater.* »

**On aurait aimé un développement de cela... plus en tout cas que ce que l'auteur a présenté dans son ouvrage.**

S'il s'agit du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) et de la Production Industrielle (notamment Organisation Todt), **non, les Chantiers n'ont pas collaboré** : Ecrire cela c'est insulter tous les gens qui ont été forcés

(pression d'internement sur les familles) d'aller travailler en Allemagne et dans les pays occupés, croire cela reviendrait à penser que la personne volée par un braqueur muni d'un revolver collabore avec ce voleur... et c'est, disons-le, absurde.

### De la Porte du Theil antisémite ?

Il ne faut pas se baser seulement sur des écrits obligés en pays occupé mais il y a lieu, pour être sérieux, pour être vrai, de voir que de nombreux juifs ont été cachés aux Chantiers (bien souvent le commissaire Ballot leur donnait un autre nom), à commencer par **le commissaire Créange, israélite lorrain créateur** (le dessinateur a été un jeune de 20 ans) **de l'insigne général des Chantiers**. Idem, pour les « absents illégaux » qui, pour la plupart, avaient été incités d'une manière indirecte à rejoindre les maquis ; les recherches pour les retrouver étaient lancées le plus tard qu'il était possible.



Stèle à Nyons

Ce livre, enfin, présente monsieur **Souyris-Rolland** comme un homme de parti pris en faveur des Chantiers (section pages 316 à 322). C'est oublier d'une part que **monsieur Souyris-Rolland est lieutenant-colonel honoraire** et qu'à ce titre **il a une vision professionnelle des maquis et de l'armée** que n'a pas un historien et encore moins un professeur d'histoire, **d'autre part qu'il a démontré de façon précise et rigoureuse la part prise par la plupart des Groupements dans la Résistance et les armées de Libération**. Que monsieur **Souyris-Rolland** soit ici une nouvelle fois remercié pour ses recherches sérieuses et ses rigoureux travaux.

Souvenons-nous, entre autres, qu'un quart des Résistants du Vercors (maquis de l'ORA, Organisation de Résistance de l'Armée) venait des Chantiers, que le Groupement 101 de Boulhaut au Maroc a grossi la 2<sup>e</sup> D.B. du général **Leclerc**, que le Groupement de Cour-

pière dans le Puy-de-Dôme) est passé entièrement au Corps Francs Pomiès et que tous les groupements d'Afrique du Nord (à l'exception du 106) se sont alliés immédiatement aux Anglo-Américains de l'Opération Torch.



Stèle devant la mairie de Montmarault

### Style agréable et références très intéressantes

Après ces lignes de mise au, point plus que de satire dans nos esprits, nous pouvons dire de ce livre, qui malheureusement ne comporte qu'une photographie, celle de couverture, que le style est alerte et agréable. Très intéressante, par ailleurs, est la lecture des écrits figurant au Contrôle Postal c'est-à-dire à la censure (nous n'avons pas une « *vision outrageusement rose* », page 13) ; intéressantes également sont la communication d'éléments statistiques et la connaissance que dans certaines Archives départementales (La Loire notamment) se trouvent des insignes Chantiers... les chercheurs et collectionneurs apprécieront.

La Rédaction



Stèle Grt 31 à BARBASTE

# LES CHANTIERS DE JEUNESSE DE MONSIEUR OLIVIER FARON

Par André SOURIS-ROLLAND



## Sa façon d'éliminer un ouvrage qui le gêne

A la page 319, monsieur Faron raconte : « De son côté, le Centre d'étude et de recherches historiques du patrimoine et des anciens combattants des Chantiers (CERP) va rassembler à partir de la fin des années 1970 les témoignages les plus favorables en publiant en 1993 le volume des actes d'une rencontre ne recueillant que des textes de soutien à l'institution » avec en renvoi de bas de page : André **Souris-Rolland** (éd.), *Histoire des chantiers de la jeunesse racontée par des témoins*, Quintin, Société des amis des musées chantiers, 1993.

En réalité, il s'agit des actes d'un colloque d'histoire qui s'est tenu les 12 et 13 février 1992 sous la présidence du Professeur Jean **Imbert**, membre de l'Institut, au Service Historique de l'Armée de Terre au Château de Vincennes (avec l'autorisation du ministre de la Défense).

Monsieur **Faron** considère que cet ouvrage qui regroupe une trentaine de témoignages d'anciens cadres et jeunes des Chantiers est : « *Le volume des actes d'une rencontre ne recueillant que des textes de soutien à l'institution.* »

## Une référence faussée de l'ouvrage

En outre, pour empêcher les recherches des lecteurs, monsieur **Faron** donne une fausse référence à l'ouvrage à la page 319, répétée

à la page 359 : Bibliographie. André Souris-Rolland (éd.), *Histoire des chantiers de la jeunesse racontée par des témoins*, QUINTIN, Société des amis des musées chantiers, 1993. L'on est alors stupéfait de constater qu'il utilise le lieu de l'imprimerie : QUINTIN (en Bretagne) qui figure sur la page 388 (dernière page de l'ouvrage) au lieu de la ville d'édition : ARCUEIL ou PARIS (figurant à la page 2). Tout se passe comme si son propre livre avait comme référence : MESNIL-SUR-L'ESTREE (page 377), lieu de son imprimerie.

L'on peut être certain que la diffusion de cet ouvrage ne sera pas facilitée et l'on peut bien comprendre qu'il s'agit là « d'une fausseté voulue ! »

## Une suppression de « référence »

A la page 320, monsieur Faron signale que : Le CERP produit - également - des cahiers au nom évocateur de MEMOIRES DES CHANTIERS et au contenu sans équivoque.

L'éditorial du numéro double 23-24... s'intitule *Les Chantiers de la Jeunesse, une structure originale de résistance à l'occupant...* Un numéro qui renvoie aux Spécialistes de la Deuxième Guerre Mondiale les plus favorables à la thèse résistancialiste concernant les Chantiers...

La dernière page vante ainsi les ouvrages récents qui parlent des Chantiers et fait la publicité d'Historiquement correct... de Jean **SEVILLIA**. De l'Histoire de Vichy... de François-Georges **DREYFUS**. Mais, curieusement, il a oublié le troisième ouvrage présenté : François **HUET**, du Vercors..., de François **BROCHE**. Et comme par hasard, cette série de cahiers de MEMOIRES DES CHANTIERS, dont il vient de parler à la page 320, ne bénéficie pas de référence, ni à la page 320, ni dans la rubrique Bibliographie.

Et quand on voit que dans cette rubrique, les articles de monsieur Christophe **PECOUT**, un autre historien anti-Chantiers, bénéficient de citations dans la Bibliographie pour des articles de quelques pages, on comprend qu'il s'agit là d'un auteur favori de monsieur **Faron**.

# CAMP DE HATTINGEN

témoignage du commissaire  
adjoint Guy Meston

article paru en 1982 dans «le Téméraire», bulletin des anciens du Gt 43)

Notre adhérent et ami Guy Meston, de Saint-Florent-sur-Cher nous a fait parvenir le très intéressant article suivant :

Avril 1945. Depuis quelques jours, le camp des travailleurs étrangers (principalement français, belges, néerlandais) employés à l'aciérie d'Hattingen, au sud d'Essen, est sous le feu des unités américaines qui ont encerclé le bassin de la Ruhr et que nous attendons impatiemment.

Des obus tombent sur le camp : un mort, des blessés parmi les Français, malgré le drapeau de fortune que nous avons déployé sur les baraques en bravant l'interdit des gardiens allemands encore présents.

Enfin la Libération. Nous découvrons ces soldats américains nonchalamment montés sur leurs drôles de machines (des jeeps). Leurs seuls engins que nous avons vus auparavant étaient leurs bombardiers dont les visites devenues quotidiennes les derniers mois – et de jour comme de nuit – étaient à la fois redoutées et espérées (nous pensions alors que les destructions massives infligées aux villes allemandes pouvaient hâter la fin de la guerre : les historiens ont prouvé depuis qu'il n'en fut rien).

Je me présente, en uniforme des Chantiers, au colonel de la première unité rencontrée, qui m'invite à sa popote de campagne ; il me dit avoir eu connaissance de la présence en Allemagne de chefs C.J.F. en mission auprès des Français parmi les déportés du travail, et il me charge de regrouper tous les étrangers du secteur, y compris ceux originaires des pays de l'Est, les « Ostarbeiter »... Facile à dire ! Certains ont profité de la débâcle allemande et se sont dispersés, ou retranchés avec des armes tels les Russes dans la minoterie d'Hattingen, bloquant ainsi le ravitaillement en farine et privant de pain notre camp. Pour la plupart d'entre eux, qui ont souffert, il faut bien le dire, beaucoup plus que les travailleurs « occidentaux », il y a peu de différence entre ces derniers et la population allemande, et ils s'en méfient presque autant. Mon colonel américain et sa troupe ont pour-

suiwi, en combattant, leur route vers Berlin, nous laissant à la merci d'un possible retour en force d'Allemands vindicatifs ; je parviens cependant à prendre contact avec une autre unité qui nous assure de sa protection et dont l'officier met à ma disposition un détachement de G.I.'s dans deux camions G.M.C. pour encercler les Russes récalcitrants. Je parle avec eux (en allemand, bien sûr, la langue de tous les camps) et, à ma grande surprise, le chef du soviétique local accepte de se placer sous mon autorité et de rejoindre avec les siens le lieu de rassemblement.

J'ai, peu après, l'explication de cette subite soumission : mes trois étoiles (sur fond rouge, très important !) de commissaire adjoint ont fait croire que j'étais envoyé par les F.T.P. qui, d'après les rumeurs, ont dû avec leurs amis prendre le pouvoir en France. Ce malentendu ne sera pas dissipé avant notre séparation...

Puis des prisonniers de guerre italiens viennent nous rejoindre ; parmi eux, un commandant que son grade, prétend-il, désigne pour me succéder à la tête des trois ou quatre mille étrangers déjà rassemblés. Les Russes font alors vigoureusement comprendre aux Italiens que ceux-ci sont mal venus de revendiquer quelque chose, étant donné que l'on n'a jamais très bien su, au cours de cette guerre, avec qui ou contre qui ils se battaient. Le responsable russe réaffirme donc qu'une seule autorité est reconnue dans ce camp, celle du « french captain » comme m'appellent les Américains, assisté de représentants des différentes nationalités (une dizaine), dont la coexistence ne soulèvera d'ailleurs que très peu de difficultés.

Restent cependant à régler de gros problèmes de ravitaillement – celui de la farine étant résolu – car nos libérateurs n'ont pas prévu de nous nourrir et laissent ce soin en principe à la municipalité allemande évidemment débordée.

Dans les divers camps de la région dont je m'occupais, avant d'être bloqué à Hattingen par les opérations militaires, des équipes de secours françaises avaient été constituées pour assurer la protection anti-aérienne (je ne crois pas nécessaire de rappeler ce que furent les effets des bombardements dans la Ruhr, cette « Vallée heureuse » de l'écrivain-aviateur Jules Roy). Ces sortes de commandos, qui avaient été créés pour exercer en fait un pouvoir « parallèle » étaient également destinés, le moment venu, à encadrer nos compatriotes pour les préserver du chaos qui ne manquerait pas de se produire lors de

la débâcle allemande. L'équipe formée à Hattingen a parfaitement rempli son rôle comme prévu, et assure maintenant le maintien de l'ordre dans notre mini-tour de Babel. Elle fournit d'autre part le personnel musclé nécessaire pour monter des expéditions sous la direction de mon adjoint : « récupération » de véhicules civils les plus hétéroclites (quand le réservoir est vide, on change de voiture) pour permettre en particulier des descentes motorisées chez les commerçants et paysans des environs qui détiennent des stocks de ravitaillement illicites et que leurs compatriotes se font un plaisir de dénoncer. Je m'efforce de donner un semblant de légalité à nos opérations : je signe des bons de réquisition... dont on devine la valeur. Une seule fois, un fermier s'avisera de contes-

ter la prise de plusieurs tonnes de produits alimentaires trouvés sous sa paille : je lui amène un officier U.S. qui ne parle qu'anglais et je leur sers d'interprète. Nous pûmes ainsi subsister près d'un mois, jusqu'à ce que, le 8 mai, les Français, les Belges et les Néerlandais soient rapatriés par les soins des Américains. Ceux-ci me demandèrent de rester sur place pour m'occuper des gens de l'Est dont le retour à domicile n'aurait lieu que beaucoup plus tard. Je déclinai cette offre d'emploi, préférant rentrer en France avec mes compagnons, et c'est donc avec eux que je débarquai à Paris.

Ainsi prenaient fin nos épreuves, nos aventures – et une époque – entièrement vouée à l'action, ce qui laissait peu de temps à la réflexion – et au doute.

## NOS PEINES

Nous avons appris les deuils suivants :

- **Pierre CHAILLOU**, du Thoronet (Var), ancien du Groupement 16 (Forêt du Rouet), décédé le 7 juin 2011.
- **Georges CHALANDON**, exploitant agricole en retraite, domicilié à Parcieux, commune de Trévoux (Ain), ancien du Groupement 7 (Le Fier).
- **Gabriel CHICHERY**, d'Issoudun, ancien du Gt 32 (Jacques Coeur), décédé en septembre 2011.
- **Juliette COULLET** épouse **LEMAIRE**, décédée fin décembre 2011, inhumée le 2 janvier 2012 à Marseille; Juliette était l'épouse d'Honoré LEMAIRE, ancien du Groupement 33 (Ventoux) à Nyons (Drôme), Président de l'ex-ANACJF et Président d'honneur de notre association. Le Président Honoré LEMAIRE remercie toutes les personnes qui lui ont adressé un message de sympathie.
- **Etienne HECKEL**, 90 ans, décédé le 17 mai 2011.
- **Pierre LAVIGNE**, de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), vétéran du Groupement 28 (Péguy), décédé en novembre 2011.
- **Raymond MAGNE**, 89 ans, de Saint-Amand-Montrond (Cher), négociant à la retraite, ancien des Groupements 22 (Joffre) et 29 (Bugeaud), décédé le 17 janvier 2012.
- **Pierre SAMUEL**, décédé le 12 juillet

2011, retraité de l'Industrie, ancien chef de groupe au Groupement 1 (Maréchal Pétain) dans la forêt de Tronçais (Allier) puis au Groupement 32 (Jacques Coeur) à Uzay-le-Venon (Cher).

- **Claude SAVARIEAU**, ancien cadre au Groupement 21.
- **Andrée VIGROUX** épouse **SANS**, 90 ans, décédée fin janvier 2012 dans l'Ariège, inhumée le 1<sup>er</sup> février; Andrée, professeur d'éducation physique à la retraite, était l'épouse de Joseph SANS, de Brassac (Ariège-Pyrénées), ancien des Groupements 27 (Mangin) et 30 (Foch), vétéran du Corps Franc Pommiès, de la 3<sup>e</sup> D.I.A. (Division d'Infanterie Algérienne) et de la 1<sup>ère</sup> Armée française, membre de notre association après l'avoir été de l'ex-ANACJF.

Au moment du bouclage de ce numéro, Roger-Gaston Bogud, de Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), vétéran du Groupement 31 (Guynemer) et du Groupement 34 (Sully), nous a également informé des décès de :

- **Madame Léon DUMONT**, de Savigny-sur-Orge (Essonne), fin 2011; son époux, coiffeur, était un ancien du Groupement 33 (Ventoux).
- **Eric FESTOR**, fin 2010, ancien cadre du Groupement 31 (Guynemer).
- **Lucien MONTAUT**, de Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), en janvier 2012, plombier en retraite, vétéran du Groupement 31 (Guynemer).

## DISTINCTION

Il a été porté à notre connaissance la nomination de **Marcel FRAY**, d'Illkirch-Graffenstaden (67), au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, au titre de Vice-Président départemental du Bas-Rhin de la Fédération des engagés volontaires alsaciens et lorrains aux Armées françaises.

Marcel a été incorporé en juillet 1943 au Groupement 4 (Vauban) situé à Cormatin (71), commandé par le commissaire Saurel. Il y a acquis le grade de chef d'équipe. Après la dissolution des Chantiers avec prise d'effet à la date du 15 juin 1944, son Groupement a été transféré par la Wehrmacht, le 30 juin, dans un camp de l'Organisation Todt au titre du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) à Cravant (Yonne).

Le commissaire Saurel organisera son évvasion et celle de nombreux gars des Chantiers et leurs engagements dans les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) de l'Yonne (Organisation « national Maquis ») et dans le Bataillon de sécurité du Loiret.

Marcel rejoindra ensuite la 1<sup>ère</sup> Armée française du général de Lattre de Tassigny.

La Rédaction

## QUESTIONS/ RÉPONSES TOUS POUR UN UN POUR TOUS

### ❖ Réponse complémentaire à la question 2 (S/Gt Ronarch) du *Quand même !* n° 4

Monsieur Georges **SULPIS** de Champnétery (Haute-Vienne), qui voudrait rencontrer des anciens de ce sous groupement, écrit : « En juillet 1943, j'ai été incorporé au Groupement 35 à La Bruguière. Après avoir fait les vendanges en septembre 1943 du côté d'Estagel (66), je fus muté au Sous-Groupement Ronarch. Ce sous-groupement existait donc à la fin de 1943. Nous étions à Carcassonne dans les locaux du Petit-Lycée devenu par la suite une maison de retraite. Nous étions requis par les Allemands qui venaient nous chercher le matin avec une voiture à plateau

sous la garde d'un sous-officier allemand assez âgé qui cherchait à nous parler dans son mauvais français. Je me souviens qu'il nous disait « Mais pourquoi cette guerre ? ». On nous emmenait dans un château situé dans une bourgade qui s'appelait Madame. Ce château, m'a-t-on dit, appartenait à **Laperrine**, un compagnon de **Charles de Foucauld**... il s'appelle maintenant La Bastide-de-Madame et est un Centre de loisirs... En 1944, nous avons été mutés à Toulouse dans un camp situé près de Colomiers. C'est là que se sont terminés pour moi les Chantiers. »

### ❖ Réponse complémentaire à la question 6 (F. Missoffe aux Chantiers de Jeunesse) du *Quand même !* n° 4



François Missoffe en 4

Il apparaît que François Missoffe n'a pas seulement fait partie du Groupement 5 (Lyautey) de Pontgibaud (Puy-de-Dôme) mais a été aussi au Gt Foch comme l'indique dans un courriel monsieur **Claude Schneider** : « Mon père, **Charles Schneider**, qui était au Groupement 30 de Saint-Pé-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) du 28/02/1941 au 31/10/1941, m'avait montré une photographie sur laquelle il figurait en compagnie de **François Missoffe** à Saint-Pé. »

Peu de temps après, il nous a fait parvenir la photographie-carte postale en question que nous reproduisons ici.

**François Missoffe** (assistant) est le 4<sup>e</sup> à partir de la gauche et le père de notre correspondant le 3<sup>e</sup> ; tous deux, ainsi que les autres hommes sur la photographie, faisaient partie du groupe 10, alors groupe de direction. Cette photographie sera gardée précieusement au Musée CJF et nous remercions encore monsieur **Claude SCHNEIDER** de *Brumath* (Bas-Rhin).

### ❖ Complément à l'article de Jean Cabin, pages 12 et 13 du *Quand même !* n° 4

« La lecture de l'article très documenté et détaillé *Témoignage du Groupement 43* m'a

particulièrement intéressé mais j'ai été assez surpris par le fait que Jean Cabin ait pu écrire « ... Lorsque le général **de Lattre de Tassigny** a débarqué en Provence le 15 août (1944) et libéré la vallée du Rhône, nous avons été très heureux de voir la 1<sup>ère</sup> Armée Française arriver à Lyon, sans trop de combats. »

Réfractaire au S.T.O. Depuis 1942, je me trouvais dans la région de Montélimar lors de l'arrivée de nos libérateurs et je puis dire et affirmer pour ma part, pour les avoir vécus, que de durs et violents combats s'y sont déroulés. Je n'en donne pour preuve que l'ouvrage *On se bat à Montélimar* de **Robert Bernin**, édité en 1945, dans lequel, avec beaucoup de détails, l'auteur relate, entre autres, jour par jour, les combats acharnés, destructeurs et dramatiques qui ont eu lieu du 13 août au 29 août 1944 et leurs terribles conséquences.

Il n'est donc pas inutile de rappeler cette grande bataille historique, gravée dans la mémoire de toute la population locale qui rend hommage à tous ces résistants (parmi lesquels il y avait certainement d'anciens C.J.F.) qui ont combattu, voire offert leur vie, au sein de la 17<sup>e</sup> Compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon des F.F.I. Commandée par le capitaine **Vallière**, chef des maquis de la Drôme et aux côtés de l'Armée Française et des Forces Alliées, pour la libération de la France. »

**Yves SARLIN**, ancien du Groupement 16 « Forêt du Rouet »

### 1. Devant faire une conférence sur le général de la Porte du Theil, je désirerais connaître la date de son décès ?

**Robert DUCROUX** Renaison (Loire)

Le général de la Porte du Theil est décédé le 5 novembre 1976 dans sa propriété de Peumartin (Vienne), à l'âge de 92 ans, d'un œdème aigu du poumon suivi de complications.

Cinq prêtres, dont l'abbé **Gabriel de la Porte du Theil**, fils du général, ont concélébré, trois jours plus tard, l'office religieux. Jean **Kréziak**, président de l'ANACJF (Association Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française), a pris la parole pour relire le message d'adieux du général aux Chantiers le jour de son arrestation, le 4 janvier 1944, par les Allemands, et Georges **Toupet**, ancien commissaire adjoint et ami personnel du général, a prononcé un éloge funèbre particulièrement émouvant. Cet écrit figure, en partie, dans le B.N.O. (Bulletin

National Officiel) n° 39 de septembre 1996, pages 3 et 4, de l'ANACJF et nous le tenons à la disposition de tous.

Le **général de la Porte du Theil** a été inhumé, près de chez lui, à Sèvres Anxaumont (Vienne).



Obsèques Gal de la Porte du Theil, 8 novembre 1976

## 2. Pourquoi, sans changer de lieu, le Gt 35 de Labruguière est-il passé, en juillet 1942, de la Province du Languedoc à celle des Pyrénées-Gascogne ?

Interrogations Internet entre MM. **RI-CHARD** (Hérault) et **LE PESANT** (Tarn)

En date du 1<sup>er</sup> juillet 1942, il y eut un échange de deux groupements entre ces deux provinces. Ainsi, le Groupement 29 d'Argelès-sur-Mer (66) ayant des extensions dans l'Aude passa des Pyrénées-Gascogne au Languedoc et ce fut l'inverse pour le 35 qui était proche de l'autre province.

Signalons aux chercheurs que ces changements d'appartenance de province sont très intéressants car il suffit de se reporter à la revue des chefs de la province accueillante pour avoir à chaque fois la présentation du nouveau groupement avec son histoire et bien souvent celle de chaque groupe.

Pour notre cas, le nom de ces revues est *Itinéraires* pour le Languedoc et *Espoir* pour les Pyrénées-Gascogne.

## 3. Un de mes parents m'a affirmé que les Chantiers de Jeunesse avaient fait un repérage des plages près de Saint-Raphaël ? De quoi s'agissait-il ?

René C. Grenoble (Isère)

Votre parent vous a fait part d'une chose très importante et malheureusement peu connue, c'est le repérage des plages entre Cannes et Saint-Tropez en vue d'un débarquement des troupes d'Afrique du Nord. Ce sont, en effet, des éléments du Groupement 15 (Estérel) qui se trouvait à Agay (Var) qui se sont chargés de cette mission, ce qui permit au **général de Lattre de Tassigny** et aux alliés de débarquer le 15 août 1944 et les jours suivants sur ces plages.

Pour être complet, disons que des résistants non Chantiers de Jeunesse ont également participé à ces repérages.

Entre Saint-Raphaël et Agay, après le boulevard de la 36<sup>e</sup> Division du Texas, se trouve le square Général Dwight Eisenhower où l'on peut voir une barge de débarquement des soldats alliés et des plaques commémoratives en hommage aux commandants des troupes américaines. Plus en contrebas, sur la plage du débarquement, il y a encore les vestiges d'un bunker ou d'une batterie de tirs.



Plage du débarquement près d'Agay

## 4. Pouvez-vous m'indiquer quels étaient les Groupements des Chantiers de Jeunesse en Ariège ?

Françoise **CARIES**

La Dépêche du Midi - Bureau de Paris

Il y avait les Groupements 27, 28 et 29.

Le Groupement 27 (Mangin) a eu son PC d'abord à Brassac puis très vite à Bénac. Le Groupement 28 (Péguy) était à Castillon-en-Couserans.

Sur ordre des Allemands, ces deux groupements furent délocalisés fin mars-début avril 1943 à Aigueperse (Puy-de-Dôme) pour le 27 et à Saint-Germain-des-Prés (Excideuil) en Dordogne pour le 28.

Le Groupement 29 (Bugeaud) était à Carcanière (09) et au Carcanet voisin (66) en 1940 et 1941. Son PC était situé alors à Formiguères (66) puis à Axat (11). Ce Groupement a été délocalisé à Argelès-sur-Mer dans un premier temps puis dans quatre autres lieux.

## 5. En prévision d'une plaquette de présentation au Splendid Hôtel, pouvez-vous me communiquer un abrégé de l'histoire des Chantiers de Jeunesse dans cet hôtel ?

Viviane **VERMOREL DUBREUIL** - Splendid Hôtel Châtelguyon (Puy-de-Dôme)

Le Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse fut d'abord à Clermont-Ferrand (actuelle Ecole de Commerce, avenue Trudaine) puis, à partir d'octobre 1940, en évitant Vichy par un souci d'indépendance,



Splendid Hôtel Châtelguyon (Puy-de-Dôme)

à Châtelguyon où il occupa tout le Splendid Hôtel : « On est accueilli, au haut du perron, par un jeune du Groupement 42, qui rend les honneurs avec son fanion... Dans le hall aux nombreuses affiches multicolores, ses camarades de l'équipe de garde reçoivent le visiteur et l'annoncent soit au cabinet du Commissaire Général de la Porte du Theil, soit à celui du Commissaire Général adjoint Mourey, ou l'acheminent dans les divers étages. La section du personnel, les services intérieurs avec le bureau du courrier, le contentieux complètent le rez-de-chaussée.

...Au 1<sup>er</sup> étage, l'organisation générale a logé ses multiples spécialités : éducation, initiative professionnelle, service de santé y voisinent avec l'aumônerie, le service forestier et l'Association des Anciens.

Au-dessus, c'est l'administration, les transports, la presse et l'information, et enfin, au 3<sup>e</sup>, tout en haut, la section des travaux et l'assistance sociale.

Au sous-sol, qui donne sur le jardin (aujourd'hui parc thermal), sont installées la cuisine et la popote où voisinent chefs, commis et dactylos.

...Dans les jardins, surplombant le Sardon..., la villa Marguerite est la résidence du Commissaire Général.

Dans une grande pièce, qui fait tout à la fois salon, fumoir et salle à manger, le Commissaire Général de la Porte du Theil reçoit ses hôtes. » (Par nous la France ... Ceux des Chantiers de Jeunesse, de Robert Vaucher, Ed. Sequana, 1942).

Le 4 janvier 1944, le Commissaire Général de la Porte du Theil et le Commissaire Ballot, chef du personnel des Chantiers, qui avait incorporé des Alsaciens, des Lorrains et des juifs recherchés, et leur avait donné une nouvelle identité, furent arrêtés au Splendid Hôtel par les nazis et déportés.

(suite de la page 9) En août 1944, le groupe

2, commandé par Jacques **Hervé**, du Groupement 42 des ex-Chantiers de Jeunesse de Châtelguyon (ceux-ci, sur ordre des nazis, furent supprimés à compter du 15 juin 1944), fut arrêté par les Allemands et incarcéré à la caserne Anterroche (aujourd'hui Lycée Virlogeux) à Riom.

Suite à cette massive arrestation, un incendie survint en plein jour le lundi 28 août 1944 dans les combles du Splendid Hôtel occupé par l'Organe liquidateur des Chantiers. Cet incendie détruisit partiellement la toiture mais endommagea considérablement, du fait de l'eau, les étages inférieurs. Des documents qui ne devaient pas tomber entre les mains des Allemands auraient ainsi disparu.

### 6. Où fut interné le capitaine Ballot après son arrestation au Commissariat Général ?

*Serge C., Pau (Pyrénées-Atlantiques)*

Le capitaine **Ballot** fut interné durant 17 mois à Buchenwald et à Mauthausen (cf *Les Cahiers du Cerp* n° 22 (mai 1993), p. 23).

*Christian POUSSE*



Carte postale du Groupement 8



# ARTICLES ET PUBLICATIONS « CHANTIERS »

	Prix adhérents AMCJF	Prix non-adhérents
<b>Articles</b>		
• Médaille commémorative 1940-1990	15,00 €	17,00 €
• Insigne épingle CJF 7x13 mm	3,00 €	3,00 €
• Insigne type pin's émaillé CJF 23x14 mm	2,00 €	2,00 €
• Plaque bronze CJF de table 56x65 mm	12,00 €	14,00 €
• Cravate tergal rayée vert et blanc	3,00 €	5,00 €
• Coupe 60 <sup>e</sup> Anniversaire des Chantiers	10,00 €	14,00 €
• Casette Congrès (2001 ou 2002 ou 2003)	5,00 €	5,00 €
<b>Publications</b>		
• Histoire des Chantiers de Jeunesse racontée par des témoins (Colloque de Vincennes 1992) <i>(Ouvrage remarquable indispensable à tout historien ou collectionneur des Chantiers de Jeunesse)</i>	20,00 €	25,00 €
• Carnet de la « Sabretache » n° spécial CJF	18,00 €	20,00 €
• Les Chantiers de Jeunesse mini-guide n° 27	4,00 €	5,95 €
• Histoire de la dernière guerre (39-45) au jour le jour : <i>(article exceptionnel de 8 pages relatif au Groupement 40 de Murat (Cantal))</i>	6,00 €	6,90 €

La commande doit être adressée à : **Monsieur Christian POUSSE - 32 rue Paul Mabrut - 63200 RIOM**, accompagnée d'un chèque de son montant majoré éventuellement des frais de port, à l'ordre de A.M.C.J.F.

Pour toute commande inférieure à 20 €, ajoutez 2 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 20 € et inférieure à 45 €, ajoutez 5 € de frais de port. Pour toute commande égale ou supérieure à 45 €, le port est gratuit. Cadeau : une cravate Club gratuite pour tout achat atteignant 50 €.

# VIE ET MORT DU SOLDAT

par Jean-Luc Havard

## LA SUBSTITUTION DU GUERRIER AU SOLDAT : LA SUPPRESSION DU SERVICE MILITAIRE UNIVERSEL ET LA PRÉOCCUPATION DE LA VIOLENCE (suite)

La démocratie représentative, l'école obligatoire et la conscription universelle se sont imposées comme autant de mécanismes d'adaptation et d'accommodation à la violence, aux différentes formes de violence et de faits violents que les acteurs sociaux classent, hiérarchisent, dénoncent ou approuvent. Situations et faits violents impriment des représentations ; ils déterminent les modalités d'éducation au gré des règlements et des dérèglements de la vie sociale. En 1871, Léon Gambetta dans son discours de Bordeaux a ainsi pu souhaiter que l'on mette partout « à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants et nos soldats, nos concitoyens, soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches, à passer des nuits à la belle étoile, à supporter toutes les épreuves pour la Patrie ». Cela pose comme principe que toute éducation soit une éducation à l'acceptation, à la domination, à l'appropriation de la violence, pour soi et pour les autres... de la violence légitime.

L'Armée et l'École s'inscrivent dans une culture de la mémoire et des violences. Elles révèlent un parallélisme des formes entre la pratique guerrière et la pratique scolaire, entre les politiques publiques d'Éducation et de Défense.

L'Armée et l'École, dans leurs configurations passées et présentes, participent, chacune pour ce qui la concerne à l'ébauche et à la garde de la ligne de séparation entre la contrainte légale et légitime et la contrainte irrégulière et illégitime. Les actes de violence guerrière ou domestique (intérieure), collectifs ou individuels, sont rendus visibles sur cette ligne de partage où l'Armée, l'École et maintenant la Police et la Justice ont été disposées par la Puissance Publique en tant que gardes et guetteurs spécialisés et intervenants potentiels.

Ces actes violents qui sont alternativement autorisés ou interdits sont identifiés dans un ensemble de procédures d'intériorisation.

L'État associé à la Nation donnent forme à ces procédures, constituées en ordre protégé par l'État ou dans des procédures de dissolution de la violence au sein du tissu social quotidien.

L'État associé à la Nation donnent forme à ces procédures.

La Nation suggère sur la base de ses expériences scolaires et guerrières, les procédures que l'État conforme en règles de droit dont le contrôle et la sanction sont confiés à l'Inspecteur, au Juge, au Policier et au Militaire.

La Guerre et l'Éducation ont ainsi une histoire, une géographie, une économie, des psychologies qui se recouvrent en bien des points (le territoire des établissements scolaires, l'espace des casernes et des camps d'entraînement, l'apprentissage du corps et des valeurs symboliques nationales et patriotiques...).

Ensemble, elles ont ainsi créé des formes des connaissances symboliques et pratiques, qui ont pour finalité le travail ou le combat. Ensemble, elles se défient de toutes les pensées hétérodoxes : la société civile tient à l'écart la société militaire (suspecte de dérive droitiste, de pratiques illégales ou (et) illégitimes et exposée à la tentation permanente du coup d'état). La société militaire tient à distance la société civile suspecte de dérives gauchistes ou gauchisantes, d'irréalisme, et de conformisme bourgeois. L'une et l'autre société, s'accusent encore d'incompétence mais acceptent finalement une sorte de séparation amiable – peut-être nécessaire – qui ne sauve même pas les apparences : l'armée et la société civile, s'acceptent et se soutiennent, par la reconnaissance commune des impératifs sécuritaires bien que l'une et l'autre ne s'engagent pas dans les mêmes types de missions de sécurité.

En effet, depuis 1978, l'Armée française participe, sous l'égide de l'ONU et de l'OTAN à des opérations extérieures d'assistance et de sécurité au Liban, en Bosnie, en République de Côte d'Ivoire, en Afghanistan et maintenant au-dessus de la Lybie, après avoir combattu en Irak au cours de la guerre du golfe de 1990.

Malgré les libellés des mandats successifs de l'ONU – assistance et sécurité – à caractère plus ou moins humanitaire et politique, l'Armée française affronte au cours de véritables actions pratiques les valeurs du service, du devoir et du sacrifice, sur des champs de bataille ne correspondant à aucune structure politique bien définie et requièrent le déploiement de forces classiques combinant des forces d'infanterie, d'aviation et de renseignement.

Infanterie, appui aérien, renseignement sont autant de moyens qui caractérisent par leur association étroite et sans équivoque la contre-insurrection (ou coin) telle qu'elle a été menée en Indochine de 1946 à 1954, et en Algérie de 1954 à 1962.

Ces opérations de contre-guérilla pilotées en Côte d'Ivoire et en Afghanistan par une armée professionnalisée pourraient, depuis la professionnalisation de l'armée marquer un retour en arrière brutal pour la population nationale ; retour en arrière largement ignoré. Elles s'inscrivent dans une continuité et une tradition pour les cadres d'active et les hommes de troupe : celles des régiments parachutistes et des régiments de la Légion. Les combats au sol, affrontements rapprochés de l'adversaire particularisent ces actions de guerre qui sont meurtrières. L'emploi des forces armées professionnelles françaises « gardes de sécurité » et « assis-tantes humanitaires » confirment que les compétences du guerrier devaient être substituées à celles des appelés du contingent à l'époque de la Guerre Froide. En Indochine et en Corée, rappelons, que l'ensemble des troupes engagées étaient professionnels alors qu'en Algérie elles furent composées de soldats dits du contingent et de guerriers professionnels (légionnaires et parachutistes).

Au moment où le soldat et son armée sont devenus invisibles dans notre pays, la violence, que nous avons déjà évoquée apparaît comme le thème dominant des représentations de la société civile ainsi que de la réflexion et de l'action de la classe politique. Violence de guerre (OPEX), violence de délinquance (crimes et délits), violence sociale (banlieues, travail), violence scolaire, violence politique (radicalisation du débat politique), violence économique (mondialisation), violence domestique (accidents, rapports hommes-femmes).

## VIE ET MORT DU SOLDAT *(suite)*

Mais toute violence quel que soit sa forme, quel que soit son extension sociale, quel que soit ses impacts individuels et collectifs, révèle toutes les solidarités et les ruptures dans lesquelles elle se produit. Ainsi, les représentations du monde, qui déterminent l'« agir social », restent inséparables des conflits relationnels qui les fondent, et nous savons que tout « agir social » ne se déploie qu'à raison des relations existantes entre les groupes sociaux et entre les individus. De la « violence sauvage » aux « violences modernes », une forme unique de violence – l'atteinte du corps – y compris l'anthropophagie – à des formes multiples de violence, les efforts réalisés pour extirper ces actes et ces situations sociales n'aboutissent qu'à des types de normalisation (souvent fragiles et transitoires) qui les diversifient et qui les multiplient. Ainsi, l'habitus national établi sur la levée en masse des citoyens, « soldats-civils » chargés de défendre le territoire national depuis s'est-il transformé, depuis la suspension de la Conscription. L'armée professionnelle n'exprime plus « l'esprit du peuple » dont les facultés, aptitudes, ten-dances, n'autorisent plus la guerre. Malgré cette transformation profonde et rapide de l'habitus national, notre pays – en l'absence de tout débat parlementaire (ou presque) et citoyen –, est en guerre sur des théâtres d'opérations extérieures.

Malgré cela ou peut-être à cause de cela, la littérature de guerre se vend bien, significativement élargie à l'image par le cinéma, par la télévision et par les différentes formes de la communication électronique (réseaux sociaux, blogs spécialisés...).

Parallèlement, les musées militaires, les mensuels spécialisés ainsi que la collection d'objets militaires (Militaria) connaissent un succès croissant. Le roman de guerre et tous ses avatars, restent attachés au « soldat-civil », au « conscrit » concourent au maintien des formes de traditions de symboliques militaires. Elles sont rendues visibles dans les cérémonies commémoratives, sur les monuments aux morts, et dans les « hommages » rendus par la presse écrite et audio-visuelle et le Commandement des armées, aux hommes morts en Afghanistan (les blessés restant pour leur part à l'écart de ces hommages). Ces cérémonies et ces hommages évoquent et présentent

l'action d'individus et de groupes de combat afin d'en faire accepter les difficultés et les risques par la Société Civile et par la Société Combattante. La tradition et la symbolique militaire s'adressent ainsi simultanément aux civils et aux militaires.

On observe toutefois, que le vocabulaire utilisé évolue progressivement – et cela depuis le milieu des années 1970 – du lexique guerrier à des lexiques différents qui valorisent en permanence le maintien de l'ordre, la sécurité et la paix. Seuls, le roman de guerre, le cinéma et la presse, restent attachés à ce vocabulaire pour décrire le rapport intime et personnel du combattant avec la mort donnée et la mort reçue au combat.

### NATURE ET FONCTION DU ROMAN DE GUERRE : DONNER À VOIR DES COMBATS POUR FAIRE COMPRENDRE LA GUERRE.

*...Le ciel est plein d'étoiles  
qui sont les soldats morts  
ils bivouaquent là-haut comme  
ils bivouaquaient là-bas...*

*Guillaume Apollinaire.*

*Si je mourrais là-bas.*

*Poèmes de la Grande Guerre. 2006*

*...Ce cœur qui baïssait la guerre  
voilà qu'il bat pour le combat  
et la bataille !*

*Robert Desnos.*

*L'honneur des poètes.*

Le roman de guerre qui était presque exclusivement d'essence autobiographique depuis 1914 incorpore désormais des éléments de fiction liés à la Société Civile en tant de guerre. Les œuvres créent un univers de sens autonome ; elles ont en commun de mettre à l'épreuve des personnages dans l'espace et dans la temporalité du combat et du conflit au sein duquel se déroule le combat. Le lecteur accède ainsi à deux histoires que l'auteur s'efforce de combiner au mieux : l'auteur expose l'histoire de la situation, « accès à la réalité du combat et du conflit » et présente ensuite l'histoire de ses personnages, selon une trame précise. La nature et la fonction du roman de guerre rend ainsi varier selon le type de combinaison choisie, le mode d'exposé retenu, le niveau d'observation et de présentation adopté, et selon que la guerre est prise comme simple argument romanesque ou comme

moyen d'exposer telle ou telle conception intellectuelle ou politique.

Le roman de guerre prend ainsi une forme diversifiée aux catégories plus ou moins tranchées :

Roman patriotique et roman national qui exaltent la patrie et la défense de la guerre.

Roman pacifiste qui dénonce la guerre et les combats.

Roman de la violence qui exalte le choc du combat et le caractère des « guerriers ».

Roman conçu pour la propagande politique. Manuels officieux d'Instruction et de formation aux techniques et aux pratiques de la guerre révolutionnaire et de la contre-guerrilla.

Dans tous les cas, et jusqu'aux années les mots et la grammaire du romancier donnent forme à la guerre et aux combats dans des espaces et des temporalités où se révèlent des souvenirs, où s'expriment des sensations et se décrivent des situations : on peut citer certains de ces espaces et temporalités : la guerre d'Algérie, la tranchée, la route, le camp, le djebel, la rizière, la plaine, la colline, la ville, le village, le ciel... La Bataille de Stalingrad, la Bataille de Waterloo, de Borodino, de Koursk...

Du discours patriotique à la présentation de la Mort certaine, par la vraisemblance du récit, par la sincérité de l'auteur et par sa valeur documentaire, le roman de guerre tant à acquérir la force du témoignage et la force du travail de l'historien. Bien sûr, le roman de guerre selon qu'il est écrit par un soldat (homme de troupe ou homme du rang), par un officier, par un journaliste, par un historien ou par... un romancier n'imprime pas le même rapport de proportion aux éléments littéraires, romanesques et documentaires qui le compose. Ces rapports de proportion établissent des niveaux de résonance variable dans la pensée et l'imaginaire du lecteur et aboutissent à une littérature du témoignage ou à une littérature de divertissement (roman populaire, roman policier, roman d'espionnage, fantasy, science-fiction...) Quoi qu'il en soit, l'écriture du « romancier de la guerre » n'est pas comme celle de l'historien ou du mémorialiste, une écriture contrainte.

La question se pose alors de savoir comment l'auteur modèle sa forme romanesque, mobilise sa liberté d'écriture, saisit toutes les occasions de se solidariser avec ses personnages afin de proposer in fine, un conte moral, un essai philosophique, une œuvre historico-documentaire, ou l'exposé

d'actes de violence comme divertissements. Quelle que soient ses intentions, sa qualité littéraire, ses valeurs historiques et documentaires, la description de la guerre et des hommes au combat, normalise la violence qu'elle rend acceptable.

Je n'ai certes jamais fait la guerre et je n'ai jamais combattu. J'ai cependant appris à combattre, j'ai acquis les réflexes du combat de l'infanterie en tant que grenadier

voltigeur et Chef de groupe voltige. Je suis passé par la matrice de la guerre froide et des guerres coloniales. Officier de réserve (citoyenne), je suis beau-père, fils et petits-fils d'officiers, neveu de maquisard. L'ensemble des propos échangés, des situations vécues, des souvenirs partagés (anciens ou actuels) toutes mes lectures, me confirment qu'au-delà de l'esprit de service, du sens de l'honneur et du devoir, du goût du comman-

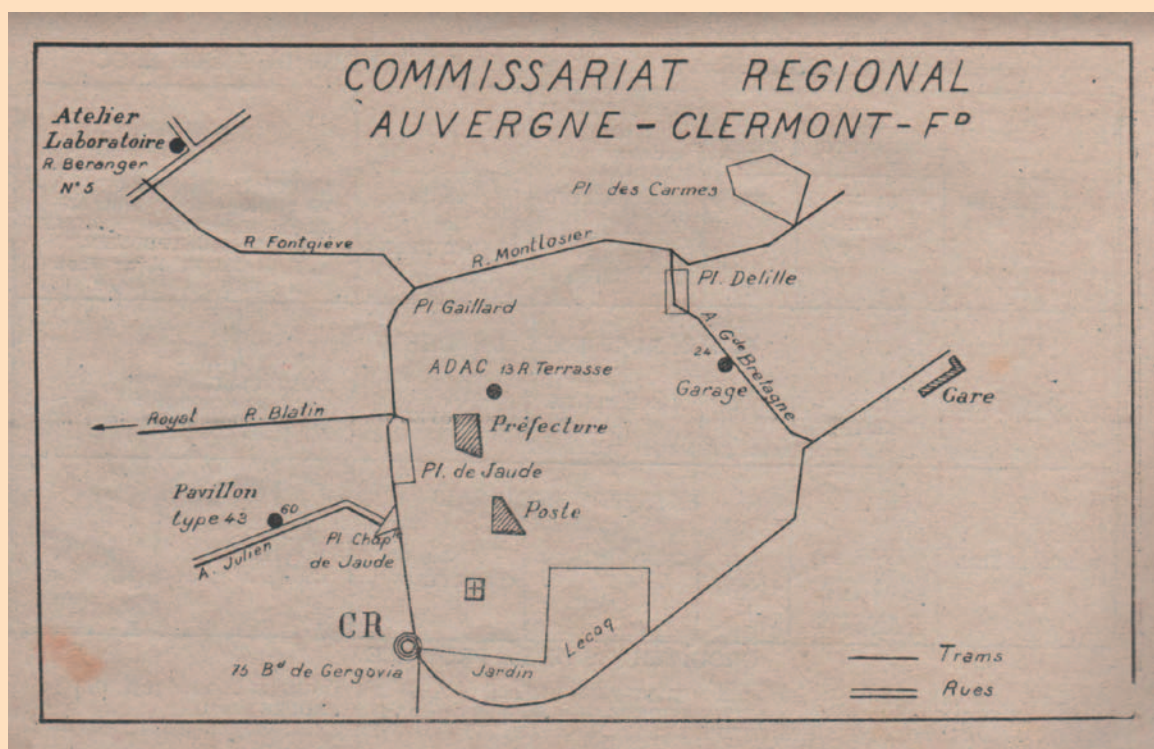
dement et des aptitudes à l'exercer, existe une autre réalité, une autre vérité : l'action de guerre, quelle que soit sa temporalité, son territoire, ses modalités techniques, se réduit au combattant, ramène la guerre au combat et toutes choses du combat circonscrivent le combat au corps du soldat.

*A suivre dans le prochain  
« Quand Même ! »*

## PHOTO À IDENTIFIER : NOMS, DATE, LIEU

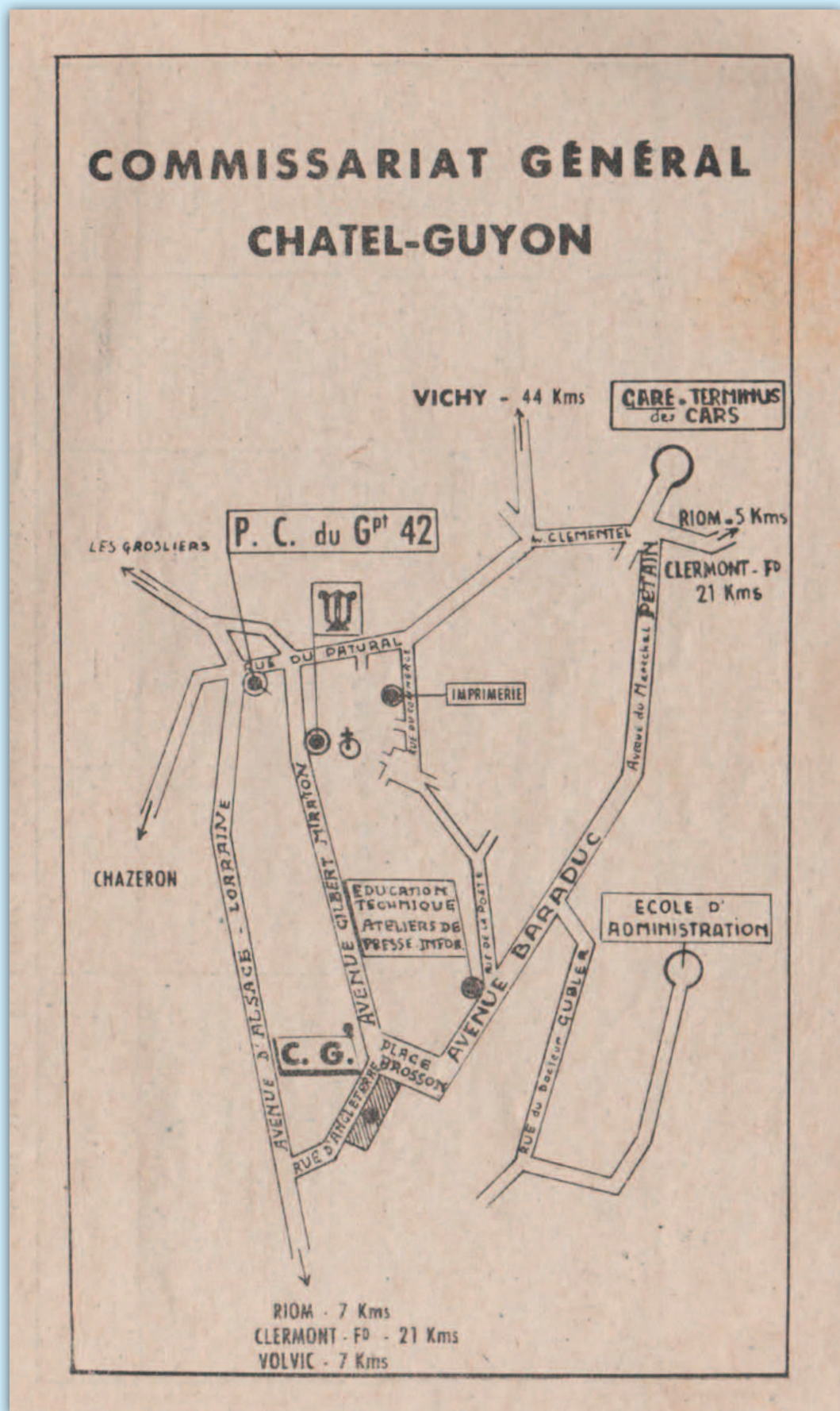


## IMPLANTATION DES SITES CHANTIERS (63)



# ANNUAIRE DES CHANTIERS DE LA JEUNESSE 15 NOVEMBRE 1942

(EXTRAITS)



# GROUPEMENT 7



# GROUPEMENT 14, MOITIE DU GROUPE 4

